



Vous venez en Europe pour vos études, un stage ?

Une assurance est indispensable en tant qu'étudiant et obligatoire pour la majorité des visas.

Economisez de l'argent tout en bénéficiant d'une assurance de qualité spécifique pour étudiant !

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec un très bon rapport garanties-prix: **Europe Access Studies**.

- Séjour de **maximum 365 jours** pour **les étudiants de moins de 35 ans**
- Assurance **conforme aux exigences de visas pour l'Union Européenne**
- Couverture dans **toute l'Union Européenne (y compris Royaume-Uni)**
- Remboursement des frais médicaux et hospitalisation jusqu'à **100%***
- Assistance **rapatriement**
- **Responsabilité civile** et Capital **accident**
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7**
- Délivrance **immédiate du certificat d'adhésion**

Une attestation de scolarité ou convention de stage devra obligatoirement être jointe à l'adhésion, pour faire valoir le tarif STUDIES.

** sur la base des tarifs convention de la Sécurité Sociale Française*

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 (0)1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com

Assurance médicale pour étudiants internationaux en Europe éligible pour tous visas

• Nature du séjour	Etudes et Stages
• Territorialité	Espace Schengen et pays européens*
• Durée maximale du séjour	365 jours
• Limite d'âge de l'assuré	35 ans
• Domicile de l'assuré	Monde entier

1. Garanties

FRAIS DE SANTE

- Montant maximum des remboursements de frais de santé : 80 000€ par période de couverture.
- Prise en charge des soins en cas de maladie et accident. Les maladies antérieures ou blessures préexistantes ne sont pas prises en charge
- Hospitalisation (séjour, honoraires) : jusqu'à 100%** , franchise de 30€ par acte.
- Consultations, visites, actes auprès de médecins généralistes et spécialistes : jusqu'à 100%** , franchise de 30€ par acte.
- Analyses, examens de laboratoire, acte radiologique, pharmacie, soins infirmiers : jusqu'à 100%** , franchise de 30€ par acte.
- Remboursement des soins dentaires d'urgence plafonnés à 150 €, franchise de 30€ par acte.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport médical et rapatriement sanitaire : Frais réels
- Rapatriement du corps en cas de décès : Frais réels
- Frais funéraires : jusqu'à 1 500€
- Retour prématuré dans votre pays d'origine : Billet retour simple
- Rapatriement d'un accompagnant : billet de retour simple
- Retour des membres de la famille en cas de décès de l'assuré : Billet retour simple
- Prise en charge d'un titre de transport Aller-retour et des frais de séjour pour un proche en cas d'hospitalisation de l'assuré
- Assistance juridique : jusqu'à 3 000€ et avance de la caution pénale : 15 000€

RESPONSABILITE CIVILE

- Dommages corporels à concurrence de 4.500.000 €, franchise 80€ et dommages matériels à concurrence de 50.000€, franchise de 80 €

CAPITAL ACCIDENT

- Versement d'un capital en cas d'accident de 15.000 € pour le décès et 30.000€ pour l'invalidité permanente, franchise de 10%

* Pays de l'Espace Schengen, Norvège, Islande, Suisse, Bulgarie, Chypre, Roumanie, Royaume-Uni et Irlande

** Sur la base des tarifs de convention de la sécurité sociale française pris comme références de remboursement pour vos soins en Europe

2. Tarifs STUDIES (tarifs TTC en euros)

TARIF	Jusqu'à 16 jours	1 Mois	2 Mois	3 Mois	4 Mois	5 Mois	6 Mois	7 Mois	8 Mois	9 Mois	10 Mois	11 Mois	12 Mois
jusqu'à 35 ans	42 €	58 €	78 €	98 €	135 €	179 €	249 €	308 €	368 €	416 €	459 €	509 €	548 €

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 (0)1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com